

# UNION BURUNDAISE DES JOURNALISTES



---

## Rapport sur les violations des droits de journalistes au Burundi

---

---

## Rapport de Décembre 2020 à Février 2021

Alex

04/03/2021

Ce rapport traite des violations des journalistes au Burundi

## **0. Introduction**

Au cours de cette période sous analyse, des tentatives d'ouverture du pouvoir envers les médias ont été observés. Nous citerons notamment la grâce présidentielle accordée aux journalistes du groupe de presse Iwacu qui ont été libérés après plus d'une année dans la prison de Bubanza au nord-ouest du pays et la réouverture des antennes de la radio indépendante Bonesha FM , après plus de 5 ans de silence .

Le chef de l'état a aussi tendu une perche au conseil national de la communication pour l'inviter à entamer le dialogue avec les médias sous sanctions ou fermés. Alors que le CNC s'est empressé de rencontrer les représentants de certains médias suscités, il n'en reste pas néanmoins que les résultats de ces consultations restent jusqu'à présent qu'au niveau des intentions car peu de mesures concrètes ont été prise à ce jour.

La normalisation des relations du gouvernement avec les médias est annihilée par des mesures prises à divers échelons qui font croire que le gouvernement veut une chose et son contraire. Comme cas de figure, la condamnation d'une trentaine de personnalités à perpétuité dont 7 professionnels des médias actuellement en exil.

Dans une tentative ultime de cacher la vérité, les médias indépendants sont exclus de certains événements officiels, ce qui est une entorse au libre accès à l'information.

### **1. Tentative d'ouverture ou opération de séduction ?**

Alors que le régime du CNDD – FDD se préparait à négocier la reprise de la coopération avec l'Union Européenne interrompue en 2015, le pouvoir du CNDD -FDD a tenté de normaliser ses relations avec les médias, des relations tendues depuis 2015. L'UE attendait en effet des gestes concrets de la part du gouvernement avant la reprise de sa coopération avec Gitega. Certains pensent que Gitega voulait faire preuve de bonne foi pour amadouer ses partenaires. Mais comme le montrent les points suivants, ces gestes en direction des médias restent en deçà des attentes des professionnels des médias et des partenaires qui voudraient voir la réouverture de l'espace

médiatique, qui depuis 2015 ne cesse de se rétrécir mais aussi le respect des libertés individuelles en général.

### **1.1 . Libération des journalistes d'Iwacu en fin d'année**

Cette tentative d'ouverture a commencé au mois de décembre avec la libération des quatre journalistes du groupe de presse Iwacu après plus d'une année dans les geôles de la prison de Bubanza au nord-ouest du Burundi. Ils ont bénéficié d'une grâce présidentielle qui leur a permis de passer les fêtes de fin d'année en famille. Une décision qui a été saluée par les organisations de défense de droits de l'homme et de professionnels des médias. Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Terence Mponzenzi et Egide Harerimana avaient été arrêtés en octobre 2019 et condamnés à 2 ans et demi de prison pour tentative impossible d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

### **1.2. Réouverture de la radio Bonesha FM et levée de la suspension de la rubrique Commentaire du Groupe de Presse Iwacu**

La radio Bonesha FM, une des 4 radios indépendantes détruites et interdites d'antenne au lendemain du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015, émet de nouveau depuis le 27 Février après plus de 5 ans de silence radio. Les sanctions prises à l'encontre de ce medium ont été levées le 22 février 2021 par le Conseil National de la Communication, CNC. La nouvelle Direction de Bonesha FM aurait été forcée de signer un nouveau cahier de charge et s'engager à « éviter toute faute professionnelle qui entrerait en contradiction avec les lois et règlements » Le CNC avait retiré l'autorisation d'exploitation à Bonesha FM en 2017.

Dans le même souci d'ouverture, le conseil national de la communication CNC a levé l'interdiction du forum du groupe de presse Iwacu . Dans un communiqué sorti après une réunion du bureau exécutif de l'organe de régulation des médias, il est mentionné que le CNC a pris la mesure de lever la suspension de la rubrique commentaires du groupe de presse Iwacu. La rubrique avait été fermée en Avril 2017. Le communiqué ne précise pas cependant si le site du groupe de presse Iwacu sera à nouveau accessible à

partir du Burundi, ce qui prive les lecteurs du Burundi de leur droit d'accès à l'information.

Ces mesures ont été prise suite à l'injonction du chef de l'état lors d'une séance de « moralisation » des responsables et professionnels des médias le 28 janvier 2021. Le président Evariste NDAYISHIMIYE avait alors exprimé la volonté d'enterrer la hache de guerre avec les médias pour, dit-il, le bien du pays. « Nous devons tourner la page ... le passé doit rester derrière nous, Imaginez on s'est même pardonner les crimes de sang » a-t-il dit.

Pour ce faire, il a demandé au conseil national de la communication de s'asseoir avec les responsables des médias suspendus ou sous sanctions pour trouver des solutions les des médias pour le bien du pays.

« C'est la tâche du CNC de s'organiser avec ces responsables pour parler à bâtons rompus et sortir avec une recommandation pour que l'on se mette tous sur le chemin du développement »

Suite à cet appel le CNC a réuni différents médias sous sanction ou fermés le lundi 1 février. Des médias internationaux suspendus ou fermés ainsi que des médias locaux ont été invités dans cette rencontre. Il s'agit des représentants de la BBC dont la licence d'explication avait été retiré en 2018, la Voix d'Amérique suspendue aussi en 2018, l'agence de presse Ikiriho, suspendu en octobre 2018 par une décision du procureur de la république, la radio Ntumbero FM le medium en ligne Nawe , le Groupe de Presse Iwacu et la Radio Bonesha FM . Mai selon le président du CNC la réunion n'était qu'une simple prise de contact car les négociations proprement dites se feront avec les médias concernés individuellement.

### **1.3 Quid des médias en exil ou des autres médias sous sanctions**

Alors que le CNC autorisait Bonesha FM à réouvrir son antenne, le Conseil national de la communication n'a eu à ce jour aucun contact avec les autres médias détruits en 2015 qui émettent aujourd'hui en exil à savoir la Radio Publique Africaine et la Télévision Renaissance.

Dans une déclaration sortie le 1<sup>er</sup> février 2021, les responsables des médias en exil la RPA et la Radiotélévision Renaissance auxquels s'est associé l'Union Burundaise des journalistes UBJ affirment qu'ils restent ouverts au dialogue. Néanmoins ces responsables demandent que ce dialogue soit ouvert à tous les acteurs de la société burundaise pour que la liberté de presse soit une réalité.

Malgré cela, dans une déclaration à la presse, le 12 Février le président du CNC Nestor Bankumukunzi a accusé les responsables de ces médias d'avoir refusé de participer à la rencontre du 1<sup>er</sup> Février. Le président du CNC a affirmé que « les médias détruits ont été conviés à une rencontre avec lui, mais qu'ils n'ont pas répondu présents ».

Ce à quoi les responsables de ces médias n'ont pas tardé de réagir, qualifiant de « mensonge » l'affirmation du président du CNC. La dénonciation de ces derniers est d'autant plus justifiée que le même président du CNC avait déclaré le 1<sup>er</sup> février 2021, à l'issue de sa rencontre avec « les médias sous sanctions » que « Ce n'est pas de mon ressort d'inviter les médias en exil. ».

En plus des médias en exil, d'autres médias sous sanction attendent toujours la décision du CNC. Il s'agit notamment de la BBC, de la voix d'Amérique (VOA ) et d'autres médias locaux comme le media en ligne Nawe, l'agence de presse Ikiriho et la radio Ntumbero FM .

#### **1.4 Condamnation des journalistes à la perpétuité**

Au moment où le pouvoir tendait une main aux professionnels des médias, de l'autre, la cour suprême du Burundi, condamnait des professionnels des médias à une lourde peine de perpétuité. Le 2 février 2021, la cour suprême a en effet publié son arrêt rendu le 23 juin 2020 condamnant une trentaine de personnalité à la perpétuité pour participation au putsch du 13 Mai 2015, une liste qui inclue 7 professionnels des médias. Il s'agit de Anne Niyuhire, Innocent Muhozi, Bob Ruguruka, Patrick Nduwimana, Gilbert Niyonkuru , Patrick Mitabaro et Arcade Havyarimana .

Anne Niyuhire, Innocent Muhozi, Bob Ruguruka, Patrick Nduwimana étaient respectivement responsables de la radio Isanganiro, la radiotélévision Renaissance, la Radio Publique Africaine et la radio Bonesha FM , des médias indépendants saccagés en 2015. Ils ont été accusés d'attentat à l'autorité de

l'état, assassinats et destruction, pour avoir donné la parole aux mutins qui déclaraient vouloir changer de régime au Burundi. Pour Alexandre Niyungeko, président de l'Union Burundaise des Journalistes, la décision de la cour suprême n'est qu'« une stratégie orchestrée par le pouvoir en place pour faire régner la pensée unique, une dérive dangereuse contre la démocratie et l'Etat de Droit »

A la suite du dialogue entre le Burundi et l'Union Européenne, commencé le 2 février 2021 des eurodéputés avaient pourtant clairement conditionné cette reprise à la levée des mandats d'arrêt « injustement infligés » contre les journalistes et les défenseurs des droits humains. Dans une lettre adressée le 10 février 2021 au Haut Représentant de l'UE, 43 Eurodéputés ont dénoncé la reprise de la coopération entre le Burundi et l'UE sans que la situation des droits de l'homme soit assainie. L'une des preuves de l'assainissement de la situation au Burundi serait, selon ces eurodéputés, la réouverture de ces médias indépendants détruit en 2015 dans le sillage du coup d'état du 13 Mai de la même année.

## **2. Fermeture de la Web Radio du groupe de presse Iwacu**

Toute l'équipe de Web Radio au groupe de presse Iwacu a été licencié le 31 décembre 2020. Les 5 journalistes n'ont pas encore eu leurs indemnités de licenciement et considèrent leur licenciement comme abusif

Le directeur du groupe de presse Iwacu a expliqué qu'il n'a plus de fonds pour faire fonctionner ce service.

## **3. Exclusion de certains médias des événements officiels**

La police a paradé 4 personnes soupçonnées d'appartenir à un groupe criminel devant la population de Maramvya dans la commune Burambi au sud-ouest du Burundi le 19 Janvier 2021. Seulement la police n'a pas invité la presse locale à cet événement alors que d'habitude la police le fait souvent. Seule la cellule communication du ministère de l'intérieur ainsi qu'une équipe du medium d'état la radiotélévision nationale et un reporter d'un medium local le journal la Nova étaient sur les lieux.

Ce qui est une exclusion des médias surtout indépendants des événements officiels. Ceci sans doute dans le but de cacher certaines réalités.

Dans cette même logique, lors de la couverture de la conférence publique du chef de l'état en fin d'année 2020, les responsables des médias ont été surpris de constater qu'ils ont été exclus de la liste des médias invités à couvrir la conférence alors que d'autres qui n'existent que de noms (car ils ne produisent plus ou ont fermés) y ont été invités. Le hic ici est que si tu n'es pas invité, tu ne peux pas participer à la réunion des reporters précédant la conférence publique, une réunion au cours de laquelle toutes les questions à poser au chef de l'Etat sont identifiées.

Celui qui s'invite donc à la conférence publique ne pourra pas poser de question car aucune question en dehors de celles approuvées lors de la réunion préparatoire n'est posée. Les professionnels de médias fustigent donc ce traitement inéquitable et discriminatoire des médias au Burundi.

#### **4. L'autocensure**

Face au climat de terreur qui règne dans le pays, les professionnels des médias se sont imposés une censure sans nom.

Malgré les nombreuses violations des droits de l'homme rapportés dans le pays, on a très peu d'échos dans les médias burundais sauf quelques rares médias indépendants. Tout cela parce qu'il faut être en phase avec le gouvernement qui veut faire croire que le Burundi est un paradis.

Déjà, dans les médias publics, depuis des années déjà, le recrutement se fait sur base d'allégeance au parti au pouvoir pour imposer justement la pensée unique dans le pays.

#### **Conclusion**

Malgré les tentatives du pouvoir de montrer sa bonne volonté, les faits parlent d'eux-mêmes, l'espace médiatique qui s'est rétréci depuis 2015 n'a pas encore retrouvé sa place d'antan. Les quelques gestes d'ouverture sont trop

circonscrits pour qu'on puisse parler d'une réelle volonté politique de changement à l'égard de la presse. Comme le soulignaient les responsables de certains médias burundais en exil, « la liberté de la presse ne pourrait être rétablie dans la situation actuelle là où les autres libertés et droits n'existent pas. »